



Nombre de
membres en
exercice : 29
Présents : 26
Votants : 29
Pour : 29
Contre : /
Abstention : /

DELIBERATION N° 3

L'an deux mille vingt un, le treize décembre à dix-huit heures, le conseil municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Centre Paul Vaillant Couturier, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ.

Date de convocation : 7 décembre 2021

Objet :
**Autorisation
d'engager,
liquider, mandater
des dépenses
d'investissement
dans l'attente de
l'adoption du
Budget Primitif
2022**

Membres présents : F.GONZALEZ - MJ ROQUES - G.LASSABE - J.DOS SANTOS - L.GUYONNIE - P.ACEDO - S.DARRIGUES - JM GUTIERREZ - C.DUFOUR - A.DARTIGUES - C.DOS SANTOS - J.WEBER - J.DARRIGADE - S.PUYO - C.DUPIN - JP CAZAUX - JP ALPHA - A.VALETTE - B.GERY - E.DEITIEUX - D.LAVIGNE - MA THEBAUD - CH.MARTIN - M.BECRET - H.ETCHENIQUE - F.BILLARD -

Membres absents excusés ayant donné procuration :

X BAYLAC donne pouvoir à JM GUTIERREZ
M.EVENE-MATEO donne pouvoir à C.DOS SANTOS
J.RANCE donne pouvoir à MA.THEBAUD

Secrétaire de séance : E.DEITIEUX

Monsieur le Maire expose que l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que jusqu'à l'adoption du budget, le Maire peut, sur autorisation du Conseil Municipal, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement (masse des crédits) du budget de l'exercice précédent (dépenses totales déductions faites de celles imputées aux chapitres 16 et 18).

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses diverses tant en acquisition de matériel que des travaux qui doivent débiter avant l'adoption du Budget Primitif.

La masse des crédits de la section d'investissement de 2021 pour engager le ¼ est de 2 246 508 € (soit 3 148 094 € de crédits totaux - 901 586 € de dette chapitre 16) ce qui autorise un volume de 561 627 €.

Conformément aux textes applicables, il est proposé au Conseil Municipal de faire application de cet article à hauteur de 259 000 €.

Les dépenses d'investissement concernées et présentées en annexe des Comptes
Finances du 2 décembre 2021, sont les suivantes :

<u>OPERATION 107 : ECOLES</u>	4 500 €
Remplacement chaises écoles maternelles	4 500 €
<u>OPERATION 113 : BATIMENTS COMMUNAUX</u>	36 900 €
Travaux d'urgence	20 000 €
Travaux peinture extérieure gare	15 600 €
Travaux menuiseries extérieures Foyer XI novembre	1 300 €
<u>OPERATION 34 : VOIRIE ET RESEAUX</u>	72 400 €
Travaux d'urgence	30 000 €
Poteau incendie-remplacement	10 200 €
Rue JB Castaing – déformations chaussée	12 000 €
Rue R Bramarie – pose bordures et réfection le long trottoirs	3 600 €
Fourniture bornes escamotables anti intrusion stade Piquessary	7 600 €
Achat cases columbarium	9 000 €
<u>OPERATION 37 : TRAVAUX RUE GEORGES LASSALLE</u>	40 000 €
Travaux complémentaires avant fin d'opération	40 000 €
<u>OPERATION 91 : ACQUISITIONS DE BIENS</u>	105 200 €
Remplacement matériel en urgence	16 000 €
• Service Communication :	
Site internet – complément	6 600 €
• Police Municipale :	
Ordinateur	1 400 €
Logiciel	800 €
• Service Entretien des bâtiments :	
Remplacement autolaveuse Ecole Jean Abbadie	6 200 €
Remplacement 3 chariots de ménage	900 €
Achat d'un nettoyeur haute pression	1 100 €
Achat lave-vaisselle et frigo pour école Langevin	5 400 €
• Service Fêtes et Cérémonies :	
Achat barrières mobiles type Girondine	5 000 €
Achat mallette outils	600 €
• Service Garage :	
Remplacement du véhicule type Express du Garage	12 000 €
Remplacement PC bureau garage	1 200 €
• Service Voirie :	
Achat caisse à outils	600 €
Achat souffleur voirie	600 €
Achat débroussailleuse voirie	600 €
Achat matériel signalisation routière	11 900 €
Achat mobilier urbain	12 000 €
Plaque de rues et plaques numérotation suite à refonte "adressage"	6 100 €
• Service Espaces verts :	

Envoyé en préfecture le 14/12/2021

Reçu en préfecture le 14/12/2021

Affiché le

SLO

ID : 064-216401406-20211214-03_13_12_2021-DE

Remplacement remorque PTAC 1500kg Mutualisé voir	6 000 €
Achat 2 Tondeuses KUBOTA auto tractée	3 900 €
Achat souffleur STILH BR200	600 €
• Service Bâtiments :	
Achat pistolet cloueur service menuiserie	1 000 €
• Bibliothèque municipale :	
Mobilier et présentoirs	3 700 €
• Service Culture :	
Achat panneaux patrimoine	1 000 €

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé,

Après en avoir délibéré,

Autorise Monsieur le Maire, conformément aux dispositions de l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, à engager, liquider et mandater les dépenses présentées ci-dessus.

Dit que les crédits correspondants seront inscrits au Budget Primitif de l'exercice 2022.

Pour extrait certifié conforme

Boucau, le 14 décembre 2021

Le Maire,

